(*Traduction.*)

LETTRE

DE

SON EMINENCE LE CARDINAL SIMEONI,

A MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE DE QUEBEC,

12 NOVEMBRE 1881.

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

J'ai reçu en leur temps les trois lettres de Votre Seigneurie, du 14, 21 et 22 octobre dernier, auxquelles je réponds dans la présente.

Il m'est agréable de faire savoir à Votre Seigneurie que dans l'audience de dimanche prochain sera présentée au Saint Père la lettre de remerciments des Evêques de votre province pour la sentence définitive que Sa Sainteté a daigné donner en faveur de l'Université Laval. J'ai aussi appris avec plaisir par votre lettre la sollicitude que Votre Seigneurie et ses suffragants ont mise à l'exécution des ordres du Souverain Pontife, soit en adressant à leurs diocésains des pastorales à cet effet, soit en publiant la déclaration opportune (21 octobre), dont elle m'a envoyé copie. Je suis sur que, moyennant la coopération efficace des mêmes Evêques, on verra bientôt renaître dans toute la Province cette paix et cette tranquillité qui est tout-à-fait nécessaire pour promouvoir le salut des âmes.

Quant aux diverses rumeurs que Votre Seigneurie me dit être répandues dans ce pays pour susciter de

nouvelles dissensions et discussions, Votre Seigneurie voit bien qu'on ne pourra jamais empêcher que des individus particuliers abusent de la liberté d'écrire et de parler.

Elle sait, du reste, quel est l'organe officiel par lequel le Saint Siège fait parvenir les nouvelles authentiques, et, par conséquent, Elle ne doit pas attribuer aux autres nouvelles plus de valeur qu'elles n'en méritent.

Après ces remarques, il ne me reste plus que de souhaiter à Votre Seigneurie toutes sortes de biens de la part de Dieu.

Rome, de la Propagande, 12 novembre 1881.

L. † S. de Votre Seigneurie,
le très-dévoué serviteur,

JEAN CARD. SIMEONI, *Préfet.*
I. MASOTI, *Secrétaire.*

MGR ALEXANDRE TASCHEREAU,
Archevêque de Québec.